

# **Entre Riches et Pauvres**

## **Affrontement inéluctable ou solidarité indispensable ?**

*Est-ce le conflit ou l'interdépendance qui domine ou qui doit dominer entre richesse et pauvreté ?*

### **1. Pauvreté et richesse : le regard et les perceptions**

Pauvreté et richesse, riches et pauvres, le sens de ces mots dépend de modèles et de normes propres à chaque société. Chacun de nous est porteur de richesses cachées ou visibles et de pauvretés, elles aussi cachées ou visibles. Mais au-delà de ces caractéristiques individuelles, il y a des représentations de la richesse et de la pauvreté qui s'imposent comme des références communes pour certaines époques et certains types de pays. Aujourd'hui, pour les pays industrialisés, le critère dominant est un critère monétaire qui conduit à une approche d'abord économique de ces réalités.

Ainsi, parler de riches et de pauvres au sein de l'Union Européenne, c'est souvent parler de statistiques ou d'indicateurs, établir des ratios et des comparaisons entre des groupes de personnes qui vivent au sein de la même société. Mais l'Abbé Pierre disait : « *les hommes politiques ne connaissent la misère que par les statistiques, on ne pleure pas devant les chiffres* ».

Au-delà des statistiques, parler de richesse et de pauvreté, cela devrait donc être aussi parler de la vraie vie, de vraies personnes qui vivent des situations très différentes, mais pour lesquelles on tente de définir des groupes de rattachement. Celles qui disposent d'un revenu proche du revenu médian, qui sont donc dans la norme sociale, celles qui sont plus riches voire beaucoup plus riches mais font partie de la même société et celles qui sont pauvres.

Celles qui sont pauvres ne le sont pas seulement parce qu'elles ont un revenu inférieur à soixante pour cent du revenu médian de celui du reste de la population dont elles font partie. La pauvreté, en effet, est un phénomène multidimensionnel, un cumul de handicaps et le seul critère de pauvreté monétaire n'a jamais été considéré par l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) comme permettant à lui seul une juste appréhension de la réalité de la pauvreté.

Au-delà du critère monétaire, chaque membre du corps social, quelle que soit sa situation de ressources, a sans doute sa propre représentation de qui sont les pauvres : des personnes sans travail, sans logement, sans-papiers, des personnes isolées, défavorisées, exclues, des personnes reléguées dans des banlieues urbaines dites difficiles, ou solitaires dans des campagnes reculées ?

Chacun peut avoir tissé des liens avec des amis très différents de lui et certains sont particulièrement engagés dans des associations ou des institutions publiques ou privées qui viennent en aide aux personnes fragilisées par la vie. Mais au-delà de ces engagements individuels qui contribuent à la représentation que chacun peut se faire de la pauvreté, il y a un regard collectif porté par une société, à un moment donné sur la pauvreté.

Chaque société a sa propre représentation et, dans sa ou ses définitions de la pauvreté, fait référence à des normes implicites de travail, de domicile, de lien social, d'insertion. Il y a donc derrière le regard porté par les uns sur les autres, pour ne pas dire par les riches sur les pauvres, dans le regard de la société sur les phénomènes de pauvreté des « étalons » de normalité à propos des genres de vie et des « passages obligés » de la normalité sociale comme, parmi bien d'autres, avoir un logement bien tenu, un travail, savoir lire et écrire la langue commune.

Il y a aussi des méconnaissances réciproques. Je vous livre un petit exemple recueilli dans un atelier de parole auprès d'une personne en difficulté: « *Les cinq fruits et légumes par jour c'est le ministère de la santé qui a mis ça en avant alors qu'ils fassent une politique qui le permette !* »

Souvent, au-delà de la situation des personnes elles mêmes, qui devrait être la seule réalité permettant d'appréhender la pauvreté, la définition de la pauvreté se confond avec l'identification d'un ensemble de personnes auxquelles il faut apporter une aide, une assistance : les demandeurs d'un droit au logement opposable (DALO), les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les parents isolés, les habitants des quartiers relevant de la politique de la ville, les bénéficiaires de l'aide sociale.

Là aussi il peut y avoir des amalgames. À l'occasion du cinquième bilan parlementaire de la loi DALO, il y a quelques jours, a été évoquée la confusion faite par certains, entre demandeurs prioritaires et ménages sans ressources, alors qu'une proportion importante des demandeurs reconnus prioritaires a des ressources équivalentes ou supérieures au SMIC et ne nécessite aucun accompagnement social.

En bref, le regard d'une société sur ses pauvres est le plus souvent un regard général porté sur des groupes de personnes. Les malentendus viennent d'une vision globale, rationnelle mais étrangère aux réalités de terrain et à l'histoire de vraies personnes qui vivent dans la vraie vie avec leurs aspirations, leurs dons, leurs richesses, leur potentiel.

## **2. L'aide et l'assistance : une nécessité et des ambiguïtés**

Le premier malentendu porte sur la notion d'assistance.

Dès la naissance de la République, l'aide à apporter aux personnes fragiles est définie comme une dette sacrée. L'article vingt-et-un de la constitution de 1793 dispose que « *les secours publics sont une dette sacrée. La société doit la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler.* » Plus tard, le préambule de la constitution de 1848 affirme que la République « *doit, par une assistance fraternelle, assurer l'existence des citoyens nécessiteux, soit en leur procurant du travail dans les limites de ses ressources, soit en donnant, à défaut de la famille, des secours à ceux qui sont hors d'état de travailler.* »

Puis, au long de l'histoire de la République, l'énoncé de cet impératif d'aide ou d'assistance se fondera dans la référence aux droits fondamentaux de l'homme. En 1945, au moment de la création de la sécurité sociale, Pierre Laroque énoncera l'ambition de prolonger en temps de paix la solidarité du temps de guerre.

Pour généreux qu'ils soient, les objectifs de la dette sacrée ont toujours été pluriels pour ne pas dire contradictoires.

Il faut aider les individus à devenir libres en combattant la misère et l'ignorance ainsi que l'absence de travail.

Il faut aussi protéger la société des dangers que représenteraient les « pauvres ». L'altruisme ou la nécessité de venir en aide à autrui est un impératif social majeur pour que l'ordre social tienne. Ce qui se défait si l'on n'assiste pas autrui c'est le sens même de la société. Il faut gérer la misère sociale.

Cette conviction ne cessera de se renforcer même si le vocabulaire évolue. Les politiques de réparation, d'aide sociale, de lutte contre l'exclusion ou d'insertion, se fondent sur la certitude que ce qui est fragilisé si l'assistance est fragilisée ce ne sont pas seulement les individus qui ne sont pas assistés mais aussi la société.

Dès les débuts du XIX<sup>ème</sup> siècle, la société sera divisée sur les modalités et l'ampleur de l'aide à apporter, et le regard porté sur la pauvreté ne cessera de se transformer. Avec les premières désillusions nées de l'industrialisation, mises en évidence par le rapport Villermé sur la condition des ouvriers dans le textile, le « paupérisme » est souvent analysé comme un fait de nature que nul n'a le pouvoir de réduire. Cela transparaît notamment chez Adolphe Blanqui, économiste et frère d'Auguste Blanqui, dans son Histoire de l'économie politique (1837): « *D'illustres écrivains avaient pensé que les misères de l'homme étaient son ouvrage, et qu'il dépendait de lui d'y mettre un terme, bien moins en modifiant ses passions que les institutions politiques. (...) L'on avait vu, en un petit nombre d'années, les réformes les plus hardies, tour à tour appuyées par le raisonnement ou par la force, laisser l'espèce humaine en proie aux mêmes incertitudes et aux mêmes inégalités que par le passé. (...) Il y avait toujours des pauvres, des hommes vêtus de haillons, des vieillards sans pain, des femmes sans secours, des enfants trouvés, des malfaiteurs, des prostituées.* »

S'agissant de l'assistance, devant le comité d'alliance d'hygiène sociale en 1904, Casimir Périer déclare que « *si l'on avait depuis vingt ans remué ce pays, formé ses mœurs, forgé ses volontés, si chaque citoyen avait appris à compter plus sur lui même et moins sur l'effort d'autrui, l'intervention de l'Etat ne s'imposerait peut-être pas aujourd'hui.* »

Jusqu'à aujourd'hui, le débat sur le bien fondé des politiques d'assistance restera traversé par un clivage implicite entre l'aide apportée à ceux qui ne sont pas en état de travailler en raison de la maladie et du handicap et ceux qui seraient en âge ou en condition de travailler et ne le font pas. Le regard porté par l'opinion publique sur l'aide apportée aux premiers sera plutôt d'ordre compassionnel et celui porté sur l'aide consentie aux seconds sera trop souvent arrogant et condescendant. L'installation du chômage de masse et la montée des phénomènes de précarité au travail, n'ont pas fondamentalement modifié ce regard si l'on en croit de récents débats politiques.

### **3. De l'assistance à l'assistanat : le poids des mots**

En effet, la crise économique que nous vivons ne fait pas que stimuler la générosité envers les plus démunis. Elle avive aussi la critique des politiques sociales. C'est ainsi que les dix dernières années ont vu « revenir » dans le débat public l'usage décomplexé voire

systématique du mot « assistanat » à la place des notions d'aide sociale ou d'assistance qui sont au cœur des politiques sociales. Alors que l'assistance est une relation fondamentale de progrès dans l'évolution de notre démocratie l'assistanat stigmatise les personnes aidées.

Frédéric Worms, directeur du centre international d'étude de la philosophie et professeur à l'université de Lille III, est intervenu au cours du séminaire de l'ONPES préparatoire au dernier rapport « Penser l'assistance » pour mettre en lumière les deux sens du mot assistance dans la langue française, deux sens très proches, mais qui renvoient à deux types de risques sociaux.

Assister quelqu'un, au sens premier du terme, c'est adjoindre nos forces aux siennes, afin de lui permettre de réaliser une tâche ou de surmonter une épreuve. Cette signification est largement répandue dans le domaine professionnel lorsque l'on parle d'un assistant. Les tâches sont différentes mais chacun concourt, selon ses compétences, à un objectif commun. Assister quelqu'un c'est donc adjoindre ses forces aux siennes pour une relation interpersonnelle, une relation entre deux activités, le risque étant que cette relation devienne une relation entre une activité et une passivité.

Mais assister veut aussi dire assister à un spectacle ou à un événement sans intervenir. Dans le premier sens du mot, nous prêtons nos forces. Dans le deuxième sens du mot, nous prêtons notre attention, ce qui peut nous conduire à regarder, à distance et en téléspectateur passif, la souffrance des autres.

Dans le débat sur « l'assistanat », comme l'a rappelé Colette Beck, professeure à l'IUT Paris Descartes et chercheur au Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (LISE) du CNRS, lors du séminaire de l'ONPES sur l'assistance, reviennent des critiques anciennes adressées à l'assistance. Avec la crise économique, celle-ci est de nouveau soupçonnée au mieux de perpétuer un état de dépendance à l'opposé de la recherche d'autonomie, au pire de favoriser l'opportunisme d'acteurs profitant indûment de ce que la société leur apporte. Loin d'aider les personnes, elle les encouragerait à tout attendre d'autrui, à profiter abusivement de ses « largesses » au lieu de les inciter à se prendre en charge. La personne en détresse deviendrait alors un « assisté » vivant aux crochets de la société. Enfin, un courant de pensée libéral revigoré réitère les attaques traditionnelles de cette tendance : l'assistance entraînerait le refus de l'effort, de la responsabilité individuelle et mettrait en danger les finances publiques, elle hypothéquerait la compétitivité de la France. Elle comporterait le danger politique d'une dualisation de la société entre travailleurs-payeurs et bénéficiaires-non travailleurs.

Paradoxalement, en dépit de la virulence de ce procès, le recours aux mécanismes d'assistance ne cesse de se diversifier et de se multiplier. Tant et si bien que l'assistance est devenue un élément indispensable du système de protection sociale, répondant aux besoins qui ne sont pas couverts par les prestations d'assurance, elle stigmatise toujours plus fortement ceux auxquels elle s'adresse.

Cette stigmatisation traduit un regard social qui établit une distinction entre les bons pauvres qui ne sont pas trop éloignés du monde du travail et les autres qui se complairaient dans une situation d'assisté en s'accommodant dans la durée de ne pas avoir de travail.

Avec le développement d'une approche libérale, une lecture plus « économique » prévaut. L'accent est mis sur le fait que le bénéficiaire d'une assistance a des devoirs accrus,

notamment en matière de recherche et d'acceptation d'un emploi. Au cours des dernières années, les exigences vis à vis des bénéficiaires des dispositifs d'aide et les « devoirs » affirmés en contrepartie de leurs droits n'ont cessé de se renforcer sans pour autant mettre fin au procès fait à « l'assistanat ».

Le dernier rapport de l'ONPES montre pourtant que les Français ne sont pas dans leur ensemble hostiles à l'assistance. Toutefois, selon l'état de la situation économique, ils peuvent plus ou moins redouter d'éventuels abus. La crise les a rendus à la fois plus solidaires et plus méfiants. Quant aux personnes elles-mêmes qui bénéficient de dispositifs d'assistance, elles peuvent certes, face aux difficultés qu'elles rencontrent, se décourager, voire abandonner toute démarche d'insertion ou de recherche d'emploi. Deux réalités toutefois devraient tempérer le jugement de l'opinion sur les dangers de l'assistance : en premier lieu, l'ampleur des phénomènes de non recours, qui reflète, en partie, le refus par les bénéficiaires de la condition d'assisté ; en second lieu, la grande mobilité des personnes qui reçoivent le RSA, qui contredit l'image de situations figées dans la dépendance.

Il n'en reste pas moins que, dans notre société, les personnes qui vivent des situations difficiles perçoivent du mépris à l'encontre des « assistés » et que les travailleurs sociaux disent percevoir eux aussi du mépris à l'égard des assistants.

#### **4. Relation et autonomie : les conditions du vivre ensemble**

Au-delà du malentendu sur l'assistance, d'autres difficultés proviennent d'une vision globale et rationnelle mais étrangère aux réalités de terrain et à l'histoire de vraies personnes qui vivent dans la vraie vie avec leurs aspirations, leurs dons, leurs richesses, leur potentiel. Pour les surmonter, il faut écouter plus et mieux ce que disent les personnes qui vivent les situations de pauvreté. Les expériences de recueil de parole menées par l'ONPES et la création d'un huitième collège au sein du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) se sont révélées particulièrement enrichissantes. Elles nous apprennent que vivre ensemble entre riches et pauvres c'est instaurer un rapport mutuel dont chacun a besoin et qui ne s'exprime pas seulement par une détresse quand on n'est pas nourri ou logé mais aussi par une détresse « *quand personne ne nous regarde* ».

De toutes ces expériences découlent des remises en question. Ainsi la définition de la pauvreté telle qu'elle ressort de l'intervention sociale n'est pas celle des groupes de parole mobilisés. Lorsqu'on s'attache au sens donné par les personnes elles-mêmes à leur situation, la pauvreté se présente comme une inadéquation entre les ressources (au sens le plus large du terme) et les libertés de choix. Valorisée par ces personnes, la lutte contre la pauvreté se définirait alors comme l'élargissement de leur capacité à agir.

Pour Elisabeth Maurel, sociologue qui a été membre de l'ONPES, il faut remettre le lien social au cœur de l'aide sociale et faire cesser la relation anonyme entre des fonctions sociales d'assistant et d'assisté. La relation entre l'organisme qui assiste et la personne assistée n'est pas, ou ne devrait pas être, à sens unique. Elle implique, ou devrait impliquer, une coopération entre les deux parties en vue d'une tâche commune : établir, raffermir ou sauvegarder le lien social. Ce lien est en effet l'élément qui permet à la société d'exister en tant que telle, et non comme un ensemble d'individus disjoints que rien ne relie entre eux.

Cela pose la question de ce que doit être l'accompagnement social et de ce qu'est véritablement l'assistance. Cela impose le respect de l'autonomie des personnes car s'il est bon d'accompagner des vies fragilisées, ces vies fragiles ont une puissance d'agir, sont porteuses d'une capacité

d'autonomie. Parfois nous décidons qu'au nom des autres, des précaires, des exclus, des vulnérables nous devons les assister et nous leur retirons leur potentiel d'action propre, leur capacité à agir singulière et spécifique.

L'accès à la plupart des dispositifs d'assistance implique le passage obligatoire par des professionnels, le recours à des médiateurs sociaux. Ce recours, qui devrait être une aide, est mal vécu. Leur action est souvent perçue comme intrusive, les bénéficiaires se plaignent de devoir constamment raconter leur vie à des intervenants multiples. Je vous livre ce qui s'exprime dans les ateliers de parole : *« parce qu'on n'a pas d'argent est ce qu'on doit toujours tout décider pour nous ? », « on ne nous laisse aucun choix », « tu n'es plus capable on décide à ta place »*. Ils souffrent d'une présomption d'incapacité : *« tous les jours on se sent coupable »*.

Dès le milieu des années 2000, des enquêtes ont été menées sur la perception des dispositifs d'assistance par les allocataires eux-mêmes. Elles montraient que près de la moitié des allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI) considéraient que percevoir ce dispositif était dévalorisant. Les RMIstes étaient vingt-sept pour cent à déclarer avoir préféré ne pas dire à certains membres de leur entourage qu'ils étaient allocataires. Une telle constante dans les discours des personnes en situation de pauvreté renvoie à l'inconfort de leur condition d'«assisté». Celui-ci se manifeste par la honte d'être officiellement marqué d'une incapacité à s'assumer seul et par le sentiment de se trouver dans une situation incomprise par le reste de la population. La situation d'allocataires du RSA n'a pas amélioré mais cristallisé ce sentiment. *«Pendant un an et demi, j'ai fait en sorte de ne pas revoir ma famille. Ils m'avaient connu toujours en train de faire des choses, toujours speed. Ils n'ont pas compris que ça n'allait plus. Le RSA par-dessus ça... je n'avais pas la force de m'expliquer... je ne voulais pas qu'ils sachent. Je me suis renfermé sur moi. On juge beaucoup les gens qui se trouvent dans cette situation, mais trop vite. Les gens ne comprennent pas...»*

Pour lutter contre ce sentiment d'être méprisé par les autres et par les institutions dont dépendent les secours, pour éviter le découragement et la perte de confiance en ses propres capacités qu'il engendre, le dernier rapport de l'ONPES se concluait sur la nécessité d'individualiser le travail social en tant qu'accomplissement d'une relation singulière de personne à personne en le rendant moins prescriptif et plus encourageant.

Je voudrais par ailleurs, pour terminer, évoquer ce que disait il y a quelques jours sur la chaîne parlementaire une jeune femme qui avait passé dix sept ans de galère dans la rue : *« j'ai rencontré beaucoup de personnes qui travaillaient à la lutte contre l'exclusion et qui ont voulu m'aider mais c'était toujours au milieu de personnes en difficulté comme moi, finalement j'ai commencée à m'en sortir quand j'ai rencontré une personne « incluse » qui m'a aidée. Nous avons besoin de rencontrer des « inclus ». »*

Et je laisserai le dernier mot au père Joseph Wrezinsky qui, lors d'une conférence en 1972, disait : *« La vraie équité c'est vouloir que l'autre ait la même puissance intellectuelle que nous. C'est faire du Quart Monde un groupe de gens capables à leur tour de créer un milieu où les hommes pourront ensemble bâtir quelque chose de neuf, de différent de ce qu'ils ont vécu jusqu'ici. Avec ce peuple nous devons créer les conditions d'une libération, c'est-à-dire lui donner les moyens d'être maître de ses analyses, de faire sa chance. »*

Agnès de Fleurieu (1<sup>er</sup> décembre 2013)